EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : ehpad-le-cedre@wanadoo.fr
Site : http://www.ehpad-le-cedre.com

PROCES VERBAL
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 11 DECEMBRE 2017
10h15- 12h15

VOIX DELIBERATIVE	**MR BOITHIAS JEAN-PIERRE**	Président du CVS	Présent
	MR DUFLOT PIERRE	Vice-président du CVS	Présent
	MR BERTHONNAUD ANDRE	Représentant des résidents	Présent
	MME EDIER AGATA	Représentant des résidents	Présent
	MME L'HERNAULT DENISE	Représentant des résidents	Présent
	MME LEPETIT JEANNINE	Représentant des résidents	Présente
	MR MEYNIER JOSEPH	Représentant des résidents	Présent
	MR MORIN MARCEL	Représentant des résidents	Présent
	MR SANDOULY ARSENE	Représentant des résidents	Présent
	MME THEALLIER MARIE LOUISE	Représentant des résidents	Présente
	RAMPINI JOSIANE	Représentant des familles	Présente
	VEXENAT MICHELE	Représentant des familles	Présente
	THOMAS Frédérique	Représentant du personnel	Excusée
	CARVALHO Lucile	Représentant du personnel	Présente
	VINZIO René	Président du Conseil d'Administration	Présent
Voix consultative	**MME BERTIN**	Directrice	Présente
	MME VALLAT SOPHIE	Cadre de santé	Absente
	MR TAULEMESSE PIERRE	Responsible logistique	Présent
	MME HOFFMANN MARION	Adjoint administratif	Présente

Mr DUFLOT interrompt la séance et demande une pensée particulière pour Mme MELIODON, décédée à l'âge de 103 ans, anciennement élue du CVS.

A - ORDRE DU JOUR

1) PROCES VERBAL

2) QUESTIONS DES RESIDENTS

3) CONSTATS DES RESIDENTS

4) AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

5) AFFAIRES GENERALES

1) PROCES VERBAL

1.1 Approbation du PV du CVS du 9/10/2017

Mme BERTIN demande l'approbation du procès-verbal du CVS du 9 Octobre 2017 et si des modifications sont nécessaires. Mme BERTIN réexplique les étapes du compte-rendu. Celui-ci doit être rédigé, validé et signé par le président et le vice-président, puis approuvé lors du prochain Conseil de la Vie Sociale.

Le compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du 09 Octobre est approuvé à 100%.

2) QUESTIONS DES RESIDENTS

Mme BERTIN donne la parole au président, Mr BOITHIAS, pour évoquer les différentes interrogations.

2.1 Collation lors des réunions CVS

Mr BOITHIAS reconnait la mise en place de cette demande. En effet, à ce jour, une collation a été distribuée aux participants.

2.2 *Maintien d'une animation le mardi après-midi*

Mr BOITHIAS souhaiterait que deux animations soient maintenues comme les autres jours de la semaine.

Mme BERTIN l'informe de cette impossibilité du fait des réunions du Projet de Vie Individuel (PVI). Par contre, Mme BERTIN signale qu'elle veille à ce que les animateurs proposent toujours une animation.

Les représentantes des familles informent qu'elles ne connaissent pas les PVI. Elles souhaiteraient que les familles soient prévenues lors de leur réalisation et peut être y être présentes.

2.3 *L'avancement du projet de dédoublement des chambres*

Mme BERTIN indique que ce point sera abordé par la suite lors de la présentation du Schéma Immobilier Directeur.

2.4 *Mise à disposition d'huile, de vinaigre et moutarde lors des repas*

Mr BOITHIAS reconnait que le sel et le poivre ont été mis à disposition.

Mr TAULEMESSE, responsable logistique, signale qu'il améliore le service hôtelier et donc prend en compte la demande d'huile et de vinaigre à disposition.

Mme BERTIN rappelle que l'un des objectifs du premier semestre 2018 est que tous les étages pratiquent « le service à l'assiette ». Dans un délai plus long, sera proposée la mise à disposition d'épices. Cela sera mis en place avec Mme MOREIRA, diététicienne de l'EHPAD.

Mme VEXENAT signale le fait qu'il n'y a pas systématiquement de sel, pain sur les tables du 1er étage. Elle reconnait que cela est compliqué à gérer face à la dépendance des résidents.

Mme BERTIN insiste sur l'importance du repas en EHPAD. Cela reste un moment convivial qui rythme la journée et doit prévenir les troubles alimentaires. Une bonne présentation est donc nécessaire.

Mr TAULEMESSE signale qu'un essai a été fait et maintenu au troisième étage.
Mme L'HERNAULT, résidente du troisième étage, apprécie en effet ces modifications.

Mme VEXENAT souhaite plus de précisions concernant le service à l'assiette.

Mr TAULEMESSE explique que cela consiste en une distribution d'aliments en fonction de ce que le résident souhaite en quantité.

Mme RAMPINI évoque le changement de personnel aux étages. Elle indique que cela peut être négatif dû au fait que les personnels connaissent les habitudes de leurs résidents.

Mr VINZIO signale que cela peut permettre un regard extérieur sur la prise en charge des résidents.

Mme BERTIN explique que des plans de soins sont mis à disposition du personnel afin qu'ils connaissent les souhaits et les attentes des résidents.

Mr BOITHIAS affirme que l'EHPAD deviendrait « un hôtel de luxe » si les souhaits des résidents étaient respectés en tous points.

Mme BERTIN signale que dès le 01 Janvier 2018, le restaurant du rez-de-chaussée sera fermé et ce, pour différentes raisons : peu de résidents, manque de personnel.

Mr VINZIO trouve cela dommage car le restaurant permettait aux résidents de sortir de leurs étages et de voir autre chose.

2.5 Implication des résidents dans les changements de places à tables

Mr DUFLOT indique qu'il serait préférable de regrouper les résidents déments à une table afin que le personnel soit concentré sur celle-ci.
Mme L'HERNAULT reconnait que le personnel est très présent pour les aider lors des repas.

Mme BERTIN signale que dans le projet d'établissement, un objectif de sectorisation des étages devrait être mis en place dès Janvier 2019. Cela permettra d'adapter le personnel en fonction de la dépendance et de favoriser le bien-être des résidents.

Mr DUFLOT souhaite qu'il n'y ait plus de musique lors des repas.

2.6 Information par affichage lorsque les repas sont à l'étage

Mme BERTIN signale que cette question n'est plus d'actualité du fait de la fermeture du restaurant du rez-de-chaussée.

2.7 Mise à disposition du calendrier annuel des réunions du CVS et du CA

Mme BERTIN signale que ce calendrier sera remis en même temps que le compte-rendu du CVS.

3) CONSTAT DES RESIDENTS

3.1 Amélioration de la qualité des repas du midi

Mr DUFLOT et Mr BOITHIAS reconnaissent qu'une réelle amélioration a été faite quant à la présentation et à l'assaisonnement des repas.

3.2 Repas trop copieux le soir

Mr VINZIO signale que le repas à l'assiette devrait améliorer ce point.

Mme BERTIN informe que dans la démarche « service à l'assiette » le choix de la quantité est mis en place.

Mr DUFLOT et Mme L'HERNAULT apprécient la mise à disposition et la variété des fruits.

Mr TAULEMESSE signale qu'il travaille avec les cuisines sur des plats de substitution.

3.3 Non pertinence du projet de sortie au restaurant

Mr BOITHIAS réexplique le principe de cette activité qui est d'amener des personnes volontaires au restaurant avec leurs propres moyens financiers.

Les résidents trouvent cela non pertinent du fait d'une inégalité quant aux ressources financières de chaque résident.

4) AFFAIRES INSTUTIONNELLES

4.1 Schéma Directeur Immobilier (Annexe 1)

4.2 Dotation globale avec PUI

Mme BERTIN explique que cette dotation consiste à améliorer les soins en EHPAD par l'augmentation du nombre d'aides-soignants et d'aides médico-psychologiques dans les soins. La dotation va s'échelonner sur 6 ans, cela va permettre de former les personnes sur des emplois qualifiés.

4.3 PASA (Pôle d'Activité et des Soins Adaptés)

Mme BERTIN signale qu'il sera mis en place au 01 Septembre 2018. Celui-ci sera destiné à accueillir des personnes ayant des troubles cognitifs. Un accueil de jour sera donc proposé du lundi au vendredi pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes.

Mme BERTIN informe que différentes activités seront proposées : médiation animale, musicothérapie…

Mme RAMPINI demande qui décidera des résidents pour participer à ces activités.

Mme BERTIN l'informe que cela sera décidé par la psychologue, les AMP et supervisé par le Médecin Coordinateur.

Mme BERTIN signale qu'une cuisine thérapeutique, une salle de motricité, un jardin fermé et une salle snoezelen vont être mise en place.

Mme VEXENAT souhaiterait qu'un compte-rendu hebdomadaire comprenant les activités de l'EHPAD soit distribué aux familles.

4.4 <u>Dossier accessibilité :</u> *Affaire non-traité.*

4.5 <u>Facturation de la chambre mortuaire</u>

4.6 <u>Modification du règlement de fonctionnement</u>

Mme BERTIN signale que la chambre mortuaire a été construite en 2000. Actuellement, la chambre mortuaire n'est pas facturée.

Mme BERTIN présente les modifications du règlement de fonctionnement concernant cette chambre. En effet, celle-ci sera facturée à partir du 3ème jour d'un montant de 100€. De plus, Mme BERTIN précise que cette chambre n'est pas un funérarium et donc les visites seront restreintes et seuls les proches (enfants et petits-enfants) seront autorisés.

Le président clôture la séance à 12h15.

Fait le 11 Décembre 2017

Le président du CVS
Mr BOITHIAS Jean-Pierre

Le vice-président
Mr DUFLOT Pierre

EHPAD LE CEDRE
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
39 Avenue du Docteur Besserve - 63430 Pont du Château
Tel : 04 73 83 20 89 - Fax : 04 73 83 37 84

SCHEMA IMMOBILIER DIRECTEUR

POINT D'ETAPE

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

11 DECEMBRE 2017

LES OBJECTIFS DU SCHEMA IMMOBILIER DIRECTEUR

LES PREALABLES :

- CONNAITRE LES TERMES TECHNIQUES DU SECTEUR
- IDENTIFIER LES RESSOURCES DISPONSIBLES (ANAP…)

PUIS :

- IDENTIFIER L'HISTORIQUE DES PROJETS IMMOBILIERS DE L'EHPAD
- REALISER UN ETAT DES LIEUX DE L'EXISTANT (PATRIMOINE, EMPRUNTS EN COURS…)
- DEFINIR LES OBJECTIFS DU PROJET IMMOBILIER
- ENVISAGER QUELQUES PISTES
- DEFINIR UNE METHODOLOGIE
- ETABLIR LA CHRONOLOGIE DU PROJET

HISTORIQUE DES PROJETS IMMOBILIERS DE L'EHPAD LE CEDRE

- 1975 : CREATION D'UNE AILE (UNITE DE SOINS NORMALISES)
- 2000 : RENOVATION ET EXTENSION DE L'EHPAD (CR2ATION DE CHAMBRES A 1 ET 2 LITS)
- 2008 : CREATION DES SALLES A MANGER EN ETAGE
- 2010 : LANCEMENT D'UN PROJET IMMOBILIER DE RENOVATION ET D'EXTENSION (OBJECTIF : CHAMBRES A 1 LIT)

ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION IMMOBILIERE

UN BATIMENT VIEILLISSANT :

- VETUSTE DES INSTALLATIONS
- MULTIPLES PHASES DE RENOVATIONS

L'EHPAD DISPOSE D'UN PETIT PATRIMOINE :

- UNE MAISON RUE CROIX DES RAMEAUX – PONT-DU-CHATEAU
- LE BATIMENT ANCIEN AVENUE DU DR BESSERVE – PONT-DU-CHATEAU
- MAISON PLACE CROIX BLANCHE – PONT-DU-CHÂTEAU
- TERRAIN AGRICOLE – PONT-DU-CHATEAU
- PARCELLES BOISEES – PONT-DU-CHATEAU
- DEUX MAISONS – MOISSAT
- TERRAINS AGRICOLES EN FERMAGE – MOISSAT

DES EMPRUNTS EN COURS :
A CE JOUR (CAPITAL + INTERETS) : **1 416 644.71 €**
ECHEANCE : 2024

OBJECTIFS DU PROJET IMMOBILIER

- REMEDIER AU PROBLEME DES CHAMBRES DOUBLES
- CRÉER DES ESPACES DE TRAVAIL SATISFAISANTS
- REPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN (ENTREE EN EHPAD DES BABY-BOOMERS)

QUELQUES HYPOTHESES…

- RENOVER ET CRÉER UNE EXTENSION (PROJET INITIAL)
- CONSTRUIRE UN EHPAD
- PROPOSER UN FOYER-LOGEMENT ET CONSTRUIRE UN EHPAD

…

DEFINIR UNE METHODOLOGIE

CONSTITUTION D'UNE EQUIPE PROJET

SES MEMBRES : PROPOSITIONS

- DIRECTEUR
- PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- PRESIDENT DU CVS
- SECRETAIRE DU CTE
- SECRETAIRE DU CHSCT
- ELU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
- REPRESENTANT DE L'ARS

SON ROLE :

- CONCERTATION
- SUIVI DU PROJET

RENCONTRES BI-MENSUELLES

CHRONOLOGIE DU PROJET IMMOBILIER

1 - REALISATION DU SCHEMA IMMOBILIER DIRECTEUR

- CONSTITUTION DE L'EQUIPE PROJET
- DEFINITION DES OBJECTIFS
- ETUDE DE FAISABILITE FINANCIERE
- PHASE DE PRE-REALISATION
- ETUDE DE FAISABILITE
- CHOIX DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

2 - CHOIX DE L'AIDE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

3 - LANCEMENT DU CONCOURS

4 - SUIVI DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

QUELQUES ECHEANCES…

21/12/17 : RENCONTRE DU CABINET D'ARCHITECTURE CRR

JANVIER 2018 : RENCONTRE CAISSE DES DEPOTS ET DES CONSIGNATIONS

….

EN ATTENDANT

MAINTENIR LE BATIMENT ADAPTE AUX RESIDENTS

- CREATION D'UN PASA
- SECTORISATION EN JANVIER 2019

DES TRAVAUX A PREVOIR :

- CHAUDIERE
- ASCENSEURS
- VIDE SANITAIRE
- SYSTÈME APPEL MALADE…

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION.